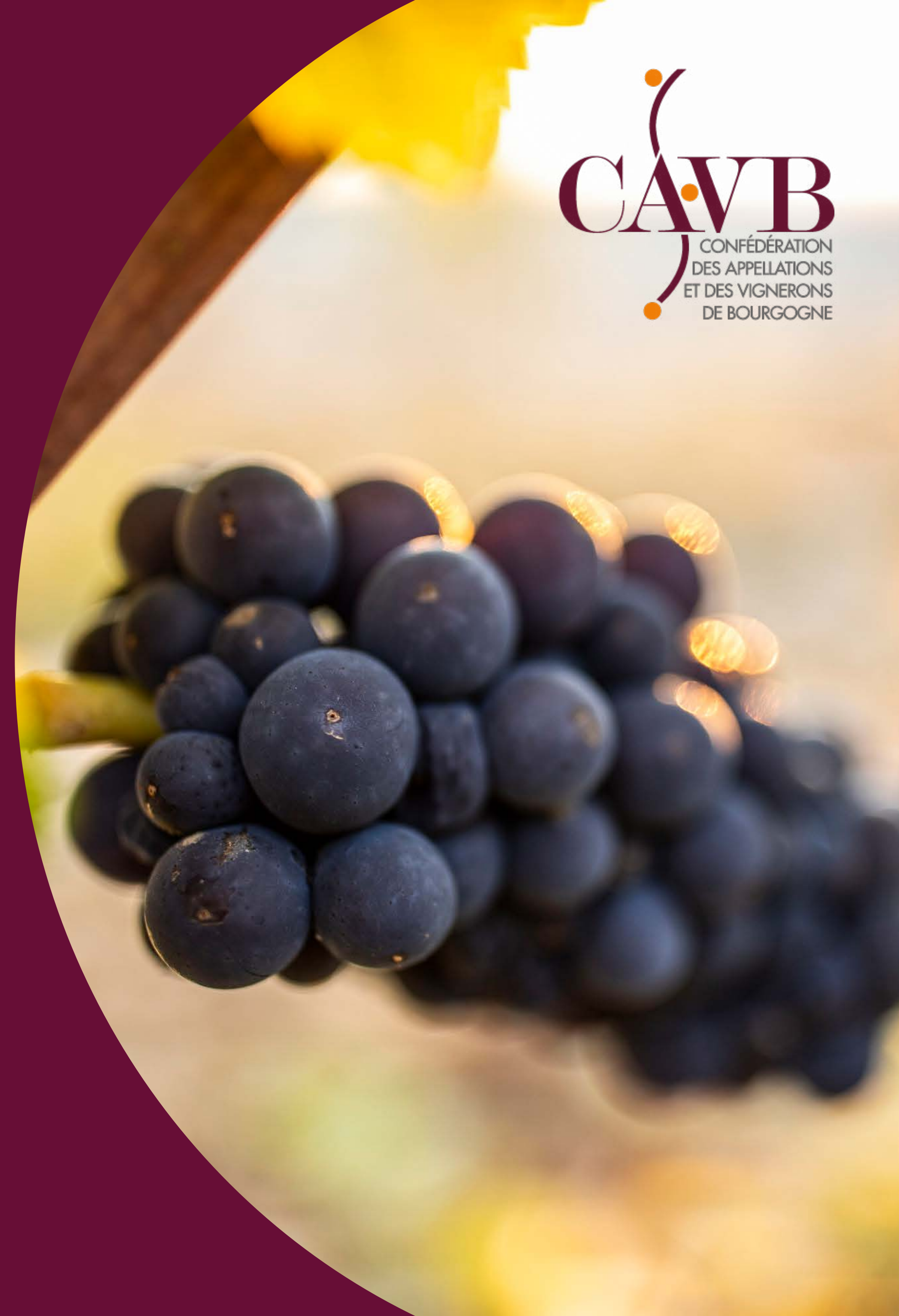


TUTORIEL POUR LE REPLI, RENONCEMENT OU DÉCLASSEMENT SUR DECLAR'AOC

Pour rappel :

- Un repli consiste en un changement de cahier des charges du plus restrictif vers le moins restrictif tant que les conditions de repli sont respectées : Délimitation parcellaire cohérente, aire géographique semblable, encépagement, rendement, degré minimum, pratiques œnologiques et densité de plantation.
Ex : Repli de l'AOC Beaune en AOC Bourgogne.
- Un renoncement consiste au simple fait de renoncer à une mention tout en restant dans le même cahier des charges. *Ex : Beaune 1er Cru en Beaune.*
- Un déclassement consiste à changer de sigle. *Ex : Beaune en Vin de France.*

Vous n'avez pas à choisir la nature de l'opération (repli, renoncement ou déclassement), la plateforme le fait automatiquement selon votre appellation de départ et celle d'arrivée !



ÉTAPE 1&2

1. Connectez-vous sur DECLAR'AOC avec votre identifiant (adresse email) et votre mot de passe :

www.declaraoc.fr

2. Sur le menu de gauche, cliquez sur « Déclaration OC ».

Deux onglets apparaissent : cliquez sur « REP/REN/DEC » (signifiant « Repli/Renoncement/Déclassement »)

ACCUEIL

MES INFOS

DI / HABILITATIONS

DR / DREV

DÉCLARATIONS OC

▪ REP. / REN. / DÉC.

▪ TRANSACTIONS

PRÉLÈVEMENTS

FACTURATION

DOCUMENTS



Déclar'AOC

Plateforme commune aux ODG de Bourgogne, du Beaujolais et SIQOCERT



Déclarations de récolte et revendication

Date limite de télédéclaration : 10 décembre 2025

Une hotline vous accompagne tous les jours, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :
06.27.45.55.49 / 06.11.98.50.35 / 06.11.27.09.53 / 06.40.66.95.81 / 07.50.18.22.56 / 03.80.25.00.26
ou nous contacter par mail à cavb.dr@gmail.com
Tutoriels disponibles sur notre site cavb.fr



INFORMATION DEMENAGEMENT

Fermeture définitive des locaux de Villefranche sur Saône

Retrouvez nous ou écrivez nous désormais au :
54 AVENUE DE VERDUN
69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS
Pour nous trouver, prendre l'impasse à coté de AD DISTRIBUTION
[Voir sur Google Maps](#)

ÉTAPE 3

Cliquez sur « Nouvelle Déclaration »



ACCUEIL



MES INFOS



DI / HABILITATIONS



DR / DREV



DÉCLARATIONS OC

▪ REP. / REN. / Déc.

▪ TRANSACTIONS



PRÉLÈVEMENTS



FACTURATION



DOCUMENTS

Millésime :

Tous ▼

Type :

Tous ▼

Statut :

Tous ▼

Anomalies :

Tous ▼

Appellation/produit source :

Toutes les appellations ▼

Tous les produits ▼

Date :

du



au



Nature :

Tous ▼

Appellation/produit cible :

Toutes les appellations ▼

Tous les produits ▼

0 résultat(s)

✓ Appliquer

✕ Réinitialiser

+ Nouvelle déclaration

↻ Vérifier les anomalies

Bail.

Chai

Millésime

Type

Produit source - cible

Nature

Volume

Déclaration

Traitement

Dernière relance

◀ ◀ 0 ▶ ▶ 50 ▼ articles par page

Aucun enregistrement à afficher.

ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION

Millésime Non millésimé ▼	
Appellation source Sélectionnez une appellation ▼	
Produit source Sélectionnez un produit source ▼	Produit cible Sélectionnez un produit cible ▼
Nature Vrac ▼	
Volume (Dispo. de 0 hl)	

Déposer

Fermer

ÉTAPE 4

Dans les menus déroulants qui s'affichent, choisissez :

- Le millésime ;
- L'appellation sur laquelle vous souhaitez effectuer un repli/renoncement ou déclassement (appellation source) ;
- Le produit sur lequel vous souhaitez effectuer un repli/renoncement ou déclassement (produit source) ;
- Le produit d'arrivée après repli/renoncement/déclassement (produit cible) ;
- Le conditionnement actuel du vin (vrac ou bouteille) ;
- Le N° de lot (si disponible) ;
- Le volume à traiter (en hectolitres).

i ELÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE REPLI

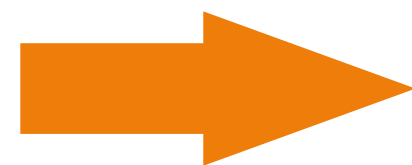
ÉTAPE 5

Pour un repli : ici, on passe de Beaune 1er Cru à Bourgogne Blanc

Millésime
2025

Appellation source
BEAUNE

Produit source
BEAUNE Blanc 1er Cru



Produit cible
BOURGOGNE Blanc

Nature
Vrac

Numéro de lot

Volume (Dispo. de 0 hl)
4,56

ELÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE RENONCEMENT

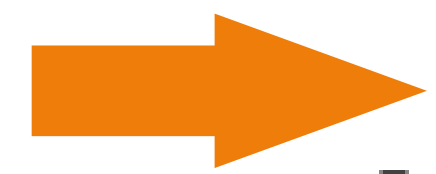
ÉTAPE 6

Pour un renoncement : ici on passe de Beaune 1er Cru à Beaune

Millésime
2025

Appellation source
BEAUNE

Produit source
BEAUNE Blanc 1er Cru



Produit cible
BEAUNE Blanc

Nature
Vrac

Logement

Volume (Dispo. de 0 hl)
4,56

ELÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE DÉCLASSEMENT

ÉTAPE 7

Pour un déclassement : ici on passe de Beaune 1er Cru à un VSIG
(Vin Sans Indication Géographique)

Millésime

2025

Appellation source

BEAUNE

Produit source

BEAUNE Blanc 1er Cru

Produit cible

VIN SANS IG Blanc Vin sans IG

Nature

Vrac

Logement

Volume (Dispo. de 0 hl)

4,56

 ELÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE DÉCLASSEMENT

Millésime

2025



Appellation source

BEAUNE



Produit source

BEAUNE Blanc 1er Cru



Produit cible

VIN SANS IG Blanc Vin sans IG



Nature

Vrac



Logement

Volume (Dispo. de 0 hl)

4,56

ÉTAPE 8

Une fois la déclaration remplie, vous pouvez cliquer sur « Déposer ».

Votre demande sera ensuite enregistrée.

Déposer

Fermer

ÉTAPE 9

- Vous pouvez retrouver toutes vos déclarations en sélectionnant les critères dans les menus déroulants (Millésime, type, statut...).
- Si vous souhaitez voir toute la liste de vos déclarations, veillez à mettre tous les menus déroulants sur « Tous », notamment le millésime et le statut, puis cliquez sur « Appliquer ».

SYNTHÈSE

ADRESSES

CONTACTS

IDENTIFICATIONS

HABILITATIONS

CHAIS

Millésime : Tous ▼

Relance : Tous ▼

Bailleur : Tous ▼

Type : Tous ▼

Statut : Tous ▼

Anomalies : Tous ▼

Appellation/produit source : Toutes les appellations ▼

Tous les produits ▼

Date : du [] au []

Nature : Tous ▼

Appellation/produit cible : Toutes les appellations ▼

Tous les produits ▼

0 résultat(s)

+ Nouvelle déclaration

Vérifier les anomalies

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin :

Audrey BOUSTON : a.bouston@cavb.fr - 06.79.25.76.11 - 03.80.25.00.23
Foulques BERTHOLET : f.bertholet@cavb.fr - 06.23.24.46.00 - 03.80.25.00.23
André LEMOS : a.lemos@cavb.fr - 03.80.25.00.24